



# FFBB – COMITÉ DIRECTEUR DE L'HÉRAULT

Saison 2012 / 2013

PV N°8

Maurin le 19/02/2013

Présents: 13	Excusés: 8	Absents: 1
Bosc Frédéric	Baki Khaled	Rabier Roger
Denat René	Canard Thomas	
Dessaint Jean-Jacques	Caron Patrice	
Dida Jean-Marc	Caserta Roger	
Étienne Patrick	Dathy Laurent	
Ferrier Magali	Le Pape Eric	
Laverne Claude	Michel Edmond	
Leroy Olivier	Salgues Zoulika	
Molle Clément		
Moulin Jacob		
Pierron Lucie		
Rabineau Christophe		
Reignier Clément		

## Ordre du jour:

- Informations générales
- Bilan des projets des commissions
- CNDS : proposition d'actions des commissions
- Plan d'organisation des OPENS
- Échéancier des activités des commissions : présentation
- Bilan du TIC de Frontignan
- Vie des commissions
- Questions diverses

## Aide mémoire des secrétaires de club

Action	Échéance	Destinataire
Écoles d'arbitrage: dernières candidatures	01/03/13	Clubs
Candidatures pour l'organisation des finales de coupe de l'Hérault	15/03/2013	Clubs
Candidatures pour l'organisation de l'assemblée générale du CD34	15/03/2013	Clubs

## Informations générales

- L'ensemble des membres du comité directeur présente ses plus sincères condoléances à Patrice Caron après le décès de son papa. Nous lui souhaitons beaucoup de courage et nous nous associons à sa peine.
- Représentation du CD 34 au **CDOS**: Magali Ferrier présente sa candidature.

- **Assises** de la FFBB les 8 et 9 février à Paris sur deux thèmes:
  - Les arbitres et les OTM
  - Coopération territoriale clubs
- Ces **assises** auxquelles ont participé les présidents des comités et des ligues, ainsi que les présidents des commissions d'arbitrage départementales et régionales, sont consultatives et ne sont pas le lieu de prises de décisions
- Courrier du Basket Pays de Lunel pour inviter le CD 34 au **tournoi** qu'il organise les 18, 19 et 20 mai 2013 et demander l'octroi de récompenses par le comité. Par ailleurs, le BPL sollicite la mise à disposition d'arbitres. Cette dernière demande sera étudiée directement avec le club. Aucun précédent ne pourra être créé sans qu'il ne puisse être étendu à l'ensemble des demandes des autres clubs.
- Organisation des **finale de coupe de l'Hérault** et de **l'Assemblée Générale du CD 34**: actuellement aucune candidature n'a été reçue. Les clubs intéressés qui seraient éventuellement rebutés par les cahiers des charges de ces deux manifestations, sont invités à prendre contact avec le comité. Il est important que ces manifestations conviviales et appréciées perdurent.
- Courrier de la FFBB au Président de la communauté d'Agglomération de Montpellier: le projet d'organisation d'une rencontre amicale de **l'équipe de France masculine** contre l'Espagne à Montpellier en août 2013 est en bonne voie.
- **CNDS**: les clubs doivent créer un compte sur le site internet du CNDS. **Magali Ferrier tiendra une permanence au CD34 du mardi 5 au vendredi 8 mars 2013 de 9h00 à 12h00.**
- **Fête du mini-basket**: pour la 20ème édition la boutique de la FFBB propose des objets à remettre aux participants. Le CD34 se portera acquéreur des ces dotations:
  - Gobelets marqués FFBB Mini-basket
  - Kit Babyball
- Proposition de création d'une page **face-book** pour annoncer les actions du comité, sans qu'aucun échange de commentaire ne soit organisé. **Le comité est favorable à cette proposition sous la réserve expresse que les commentaires y soient strictement impossibles.**

## Projets des commissions

- Jeunes
  - Forum mini-basket pour la rentrée 2013
  - Fête nationale du mini-basket le 9 mai 2013: organisation bien avancée
- Basket au féminin:
  - Projet d'action à l'occasion d'un match de ligue féminine à Lattes, avec la participation des clubs sous la forme d'un challenge du plus grand nombre de licenciées féminine présentes;
- CDAMC:
  - Groupe potentiel de jeunes arbitres
  - Dossier du formateur des écoles d'arbitrage
  - Sous-main pour les clubs avec les règles de tenue de la feuille de marque et du chronométrage
- Technique:
  - Détection poussins(es) en cours de mise en place

## CNDS

- Chaque commission est sollicitée pour inscrire ses actions dans le cadre de la constitution du dossier de demande de subvention au CNDS.

## Organisation des OPENS

- Compte rendu du groupe de travail en annexe 1 du présent document
- **L'organisation proposée par le groupe de travail est validée par le comité directeur**
- Composition de la commission:
  - Pilotage : Claude Laverne
  - Jeunes: Clément Molle
  - Communication: Eric Le Pape
  - Sportive: Edmond Michel
  - CTF: Edouard Sudre

## Échéancier des activités

- Objectif: améliorer l'organisation générale du comité en établissant le calendrier prévisionnel des actions à conduire pour atteindre les objectifs fixés. L'enregistrement de la réalisation des actions permettra d'assurer le contrôle du respect de ces échéances.
- Méthode: chaque commission fourni la liste des objectifs destinés à être suivi par ce moyen en indiquant d'une part les noms des responsables désignés et d'autre part les échéances souhaitables pour ces actions
- Délai: **chaque commission doit fournir ces informations pour le 15 mars 2013.**

## Bilan du TIC de Frontignan

- Un grand merci aux clubs de Frontignan et de Sète pour leur bonne organisation ainsi que leur disponibilité et ce malgré une prise en charge tardive de l'organisation.
- Beaucoup de convivialité très appréciée de l'ensemble des participants.
- Les OTM ont également contribué à la bonne organisation des rencontres.

## Vie des commissions

### CDAMC

- **Écoles d'arbitrage 2013:**
  - Montpellier Mosson:
    - du 4 au 8 mars 2013, de 10h à 17h
    - le 29/4 et le 30/4 de 10h à 17h
    - les 2 et 3 mai de 10h à 17h
  - Comité
    - Séance 1: mercredi 13 mars 2013 (19h à 20h30)
    - Séance 2: mercredi 20 mars 2013 (les horaires des séances suivantes seront déterminées au cours de la séance 1)
    - Séance 3: vendredi 22 mars 2013
    - Séance 4: mercredi 27 mars 2013
    - Séance 5: vendredi 29 mars 2013
    - Séance 6: mercredi 3 avril 2013
    - Séance 7: vendredi 5 avril 2013
    - Séance 8: mercredi 10 avril 2013
    - Séance 9: vendredi 12 avril 2013
- Lunel (action terminée)
- Ouest Hérault (probablement à Pézenas en raison des 5 candidatures déjà connues)

- Examen: première quinzaine de mai 2013.
- les candidatures, fournir les Noms, Prénoms, dates de naissances, clubs, N° de licence, adresse mail et N° de téléphone des candidats.
- **Adresser les candidatures à [cdamc34@yahoo.fr](mailto:cdamc34@yahoo.fr)**
- **Charte de l'arbitrage:**
  - Les clubs en infraction lors du contrôle a priori le 31/10/2012, ont été avisés par lettre recommandée avec AR courant novembre. Pour se mettre en conformité et ne pas être pénalisés, ces clubs doivent mettre en formation au moins deux (2) stagiaires (écoles d'arbitrage).
  - Le contrôle a posteriori sera effectué au 31/03/2013

## Caisse de péréquation

- Certains clubs n'ont pas réglé le second appel de fond.
- Les arbitres sont payés à J+7 sauf difficulté de transmission de la feuille ou de forfait par exemple
- Une adresse mail ([caissearbitre34@live.fr](mailto:caissearbitre34@live.fr)) est à la disposition des arbitres et des clubs pour toute difficulté;

## Technique

- Objectif de qualification obtenue pour les deux équipes (garçons et filles) sur les TIC grâce notamment à l'expérience des cadres en matière de compétition
- Tournoi de zone les 20, 21 et 22 avril à Saint Jean de Muzols
- La détection des poussins(es) est en cours d'organisation

## Basket au féminin

- Participation de Jacob Moulin à une réunion de la ligue sur l'évolution du basket au féminin. Comme suite à cette commission, un projet de communication avec les clubs sur le thème du basket au féminin, est en train de se mettre en place.

## Salles et terrains

- Besoin de matériel:
  - Luxmètre
  - Laser-mètre
- Pas d'homologation réalisées pour l'instant. Les dossiers avancent et sont priorisés notamment en fonction de la présence du nouveau tracé et du niveau de jeu qui s'y déroule.

## Jeunes

- Mini-poussins: difficulté à trouver des salles disponibles sur Montpellier. De nombreuses rencontres ont néanmoins eu lieu sur Montpellier et Béziers.
- Challenge benjamins(es): 60 participants (87 inscrits); à l'issue d'un challenge très disputé, 3 garçons et 3 filles ont été retenus pour la phase régionale. Les résultats sont sur le site du CD34. Chaque participant s'est vu remettre un tee-shirt offert par le CD34. Le comité remercie les « Jumpers » pour la tenue de la buvette.
- Participation de Clément Molle à la réunion de la Commission Jeunes de la ligue concernant plus particulièrement la labellisation des écoles de mini-basket.

## Sportive

- Compte rendu de la commission en annexe 2 du présent document

## Discipline

Dossier n° 2 - 2012 / 2013: Incidents survenus après la rencontre de championnat départemental du Comité de l'Hérault de Basket Ball Séniors Masculins Honneur n°382 du 13 Janvier 2103 opposant Pérols Basket à Castelnau Basket.

Par ces motifs et après avoir délibéré la Commission de Discipline du Comité de l'Hérault réuni le 11 Février 2013 inflige :

A l'arbitre de la rencontre, une suspension de 5 mois dont 3 mois fermes et 2 mois assortis de sursis. La sanction allant du 18 Février 2013 au 17 mai 2013 inclus.

A l'entraîneur de l'équipe de Castelnau Basket une suspension de 2 mois avec sursis.

A un joueur de l'équipe de Castelnau Basket une suspension de 2 mois avec sursis.

Objet: Dossier n° 3 - 2012 / 2013: Incidents survenus pendant la rencontre de championnat départemental du Comité de l'Hérault de Basket Ball BMPE n°6 du 19 Janvier 2013 opposant BP Lunel à Montpellier B. Mosson.

En cours d'instruction

## Questions diverses

- Le **règlement sportif départemental 2013/2014** est en cours de rédaction. Claude Laverne et Edmond Michel ont comme objectif de terminer ce travail pour le fin avril 2013.

## Calendrier prévisionnel des réunions

15/10/12	Comité Directeur
19/02/13	Comité Directeur
18/03/13	Bureau
15/04/13	Comité Directeur
20/05/13	Bureau
14/06/23	Assemblée Générale
17/06/13	Comité Directeur

**La Présidente du CD 34**

**Magali Ferrier**

**Le secrétaire général**

**Christophe Rabineau**

## Annexe 1

### **Bilan et propositions du groupe de travail OPENS de début de saison**

#### **1/ But des opens :**

- Estimer le niveau relatif de chaque équipe
- Participer à l'élaboration de poules de championnat équilibrées
- Pratique de recyclage de début de saison des arbitres
- Participer à la détection des potentiels en vue des sélections du CD34
- Permettre à tous les acteurs d'une catégorie de se rencontrer sur un lieu unique.

#### **2/ Calendrier de construction des opens :**

##### **Catégories concernées :**

- U 11 M + F à vocation championnat CD34
- U 13 M + F à vocation championnat CD34
- U15 M à vocation championnat CD34
- U 15 F à vocation championnat territoire
- U17 M à vocation championnat CD34
- U 17 F à vocation championnat territoire
- U 20 Open à envisager

##### **Échéancier :**

- début mars : Début de travail de la commission OPENS (réservation sites, organisation générale...)
- AG – 7 jours : Fin de la conception et de la réalisation des éléments de communication
- AG CD 34 : Information des clubs et remise de la documentation
- Inter saison : Relances régulières aux clubs
- Open –7 jours : Limite d'inscription des équipes
- Les opens seront terminés au plus tard le dernier WE de septembre.
- Les opens seront organisés en commençant par les catégories d'âge les plus hautes et en décroissant.

#### **3/ Fiche d'inscription et de suivi :**

- 1 fiche par équipe engagée comportant :
  - ✓ nom de l'équipe
  - ✓ nom de l'entraîneur
  - ✓ tableau avec noms des joueurs et informations les concernant : Nb années de pratique, taille, N° de licence, participation à des sélections (lesquelles)
  - ✓ Joueurs absents lors de l'open (renseignements identiques aux autres)
  - ✓ Nom du responsable table de marque pour l'open
  - ✓ Niveau de l'équipe estimé par l'entraîneur : Elevé (Exc), Confirmé (Pré-exc), Moyen (Honneur), Débutant.
  - ✓ Un tableau avec tous les matches de la matinée et leurs résultats
  - ✓ Un tableau avec le niveau de la poule de l'AM et les résultats des matches de l'AM
  - ✓ Un cartouche : niveau proposé par la commission du tournoi.
- Fiches regroupées en fin de tournoi et exploitées ultérieurement pour la construction du championnat.

## 4/ Déroulement d'un OPEN :

- Mise en place matérielle 1 heure avant le début.
- Ouverture officielle en présence des équipes + remise des T-shirts
- Poules de brassage du matin
- Pause méridienne :
  - ✓ Repas
  - ✓ Réunion des entraîneurs et de la commission du tournoi
  - ✓ Elaboration des poules de l'AM
- Poules de brassages 2
- Remise des fiches d'inscription à la commission et réunion commission et entraîneurs
- « Cérémonie » de clôture et goûter final

## Règles impératives :

- Toutes les équipes jouent tous les matches prévus sur le terrain prévu et dans leur intégralité
- Chronométrage unique (début et fin des rencontres régies par les organisateurs)
- Pas de modification dans l'organisation sans passer par la commission du tournoi

## 5/ Personnels et matériels :

- Commission d'organisation :
  - ✓ 1 responsable
  - ✓ 1 membre CT
  - ✓ 1 membre CS
  - ✓ 1 membre CDAMC
  - ✓ 1 membre commission com
  - ✓ le CTF
- Missions de la commission :
  - ✓ conception suivant calendrier
  - ✓ organisation générale des opens
  - ✓ répartition des élus sur les différents opens et missions
  - ✓ conduite des tournois
  - ✓ réalisation de la com et des dossiers remis lors de l'AG
- Arbitrage :
  - ✓ A charge CDAMC
  - ✓ 3 arbitres par terrain si OTM fournis par les clubs
  - ✓ 4 arbitres par terrain si pas d'OTM
- Organisation matérielle non exhaustive :
  - ✓ Repas de midi
  - ✓ Tables, chaises,
  - ✓ Terrains et lieu
  - ✓ Buvette
  - ✓ Feuille de marque
  - ✓ Podium ou sono

## Règles impératives :

- Arrivée de tous les organisateurs 1 heure avant l'heure de l'ouverture officielle
- Tous les élus du comité ont l'obligation de participer (par tiers ou par quart suivant le nombre d'opens) à 1 open au minimum, en étant à la disposition de la commission d'organisation (aucune autre fonction possible sur l'open : encadrement d'une équipe, coaching, arbitrage,...)

## **6/ Exploitation des fiches d'inscription après le tournoi :**

Elles seront remises à la commission d'organisation.

Une réunion sera organisée la semaine suivant chaque open pour les exploiter et construire les poules des championnats

Participeront à cette réunion :

- les membres de la commission du tournoi (hors CDAMC éventuellement)
- le président de la CS
- le président de la CT



## Annexe 2

### COMMISSION SPORTIVE AU 19 02 2013 RAPPORT N° 3 Saison 2012/2013

#### FAUTES TECHNIQUES ET DISQUALIFIANTES

Nom, Prénom	Licence	Club	Catégorie	Date	Typ	Nbe	amendes
MOREIRA Paolo	VT721053	FO PISCENOIS	U11M CH	15/12/12	FT	1	10,00 €
BAROUCHE Anthony	VT851219	BASKET PAYS DE LUNEL	SME	12/01/13	FT	1	10,00 €
IBRAHIM Zidini	RH890479	MONTPELLIER UNIVERSITE CLUB	SME	12/01/13	FT	1	10,00 €
CATAGNIA Bruno	VT781071	PEROLS BASKET	SMH	13/01/13	FT	1	10,00 €
COMTE Julien	VT774065	BASKET CLUB FABREGUES	SME	13/01/13	FT	1	10,00 €
FILET Gregory	VT910118	CASTELNAU BASKET	SMH	13/01/13	FT	1	10,00 €
LOUBETTE Loic	VT911494	BASKET BALL LUNEL VIEL	SMH	13/01/13	FT	1	130,00 €
PETITPREZ Etienne	VT891429	SJVBA	SME	13/01/13	FT	1	10,00 €
PROMONET Alexy	VT882502	CASTELNAU BASKET	SMH	13/01/13	FT	1	10,00 €
SAINTOT Emmanuel	VT791195	ARM GBC	SME	13/01/13	FT	1	10,00 €
SAULE Vincent	VT870063	AS SERVIANNAISE	SMPE	13/01/13	FT	1	10,00 €
VIALON Didier	VT762653	SPORT CLUB DE SETE	SMPE	13/01/13	FT	1	10,00 €
GASPARD Jean Patrick	VT870683	MONTPELLIER BASKET MOSSON	U13M BMPE PH2	19/01/13	FT	2	30,00 €
VASSALLO Sandrine	VT711204	FO PISCENOIS	SFPE	26/01/13	FT	1	10,00 €
CAYUELA Sylvain	VT880781	MONTPELLIER UNIVERSITE CLUB	SMH	27/01/13	FT	1	10,00 €
DURANTON Benjamin	VT830691	MAUGUIO BASKET	SME	27/01/13	FT	1	10,00 €
GESBERT Brice	VT890435	BASKET BALL LUNEL VIEL	SMH	27/01/13	FT	1	10,00 €
MATHIEU Patrick	VT910365	SPORT CLUB DE SETE	SMH	27/01/13	FT	1	10,00 €
PERROCHAUD Virgil	VT822480	BASKET PAYS DE LUNEL	SME	27/01/13	FT	1	10,00 €
SERIN Sebastien	VT760829	BASKET BALL LUNEL VIEL	SMH	27/01/13	FT	1	10,00 €
VALETTE Francois	VT870162	MONTPELLIER UNIVERSITE CLUB	SME	27/01/13	FT	1	10,00 €

# FFBB – COMITÉ DIRECTEUR DE L'HÉRAULT

## Résultats non saisis sur le site Internet

Catégorie	Contrôlé le	Club recevant	Club visiteur	Amende	Pour
SFE 725 du 12/01/2013	18/01/2013	SO Carcassonne	Fabrègues	10 €	Carcassonne

N° de la rencontre	Club concerné	Score feuille	Score site	Pénalité financière
U15 MPE 654 du 26/01/13	Sud Minervois	35 - 62	Pas de saisie	10 €

## Erreur de saisie des résultats sur le site Internet

N° de la rencontre	Club concerné	Score feuille	Score site	Pénalité financière
SFE 726	E Frontignan Sète	64 - 66	62 - 64	5 €
SFPE 831	Sauvian - Pézenas	67 - 47	64 - 44	5 €
U13-BM R7015	CAB	30-58	30-55	5€

## Feuilles de matchs joués non transmises

Référence match	Club	Responsable	Pénalité financière
SFPE 814 du 24/11/2012	CAB Montpellier 64 – Montady 54	CAB Montpellier	15 €
SFE 730 du 29/01/2013	entente Frontignan – Sète 63/ Fabrègues 54	entente Frontignan – Sète	15 €

## Feuilles de marque mal remplies

Rappel consignes: Ecrire le plus lisiblement possible, inscrire le **NOM en majuscule** ainsi que la **première lettre du prénom**.

Pour les équipes réserves inscrire le **N° de l'équipe**.

Incitez vos marqueurs volontaires à faire la **formation OTM** proposée par la CDAMC.

## Non présentation de la licence

Référence match	Club	Nombre	Pénalité financière
SFE 727	ASPTT Montpellier	1	15 €
SFPE 827	ABSSL	1	15 €
CM 542 du 27/01/2013	ASC BEZIERS	5	75€
CM 542 du 27/01/2013	PEROLS BASKET	2	30 €
N°36 du 13/01/2013 SME	JUVIGNAC BASKET ASSOCIATION	1	15€
N°41 du 27/01/2013 SME	JUVIGNAC BASKET ASSOCIATION	1	15 €
N°137 du 13/01/2013 SMPE	ABSSL	1	15 €
N°142 du 27/01/2013 SMPE	ASPTT MONTPELLIER	1	15 €
SMHB 386	PEROLS 3	1	15 €
U13 BM R7005-12/01/13	SJVBA	1	15 €

## Absence de responsable d'organisation

Référence match	Club	Pénalité financière
U11 F DU 02/02/2013	NARBONNE MEDIT	50 €
U11 F DU 02/02/2013	MAUGUIO	50 €
U15 MMPE 642 du 15/12/2012	Coursan	50 €
U15 MMPE 652 du 12/01/2013	CAB montpellier	50 €

## DOSSIERS

### Catégories Seniors

#### Dossier SMPE N° : 14

#### SMPE N° 152 ABSSL / CASTELNAU

Le changement d'horaire a été effectué entre le 13ème et 9ème jour, ce changement est en contradiction avec l'article 13.

**Proposition : le club d' ABSSL étant fautif une sanction financière sera appliquée conformément au règlement financier saison 2012/2013 d'un montant de 42 €.**

#### **ARTICLE 13: Dates et horaires des rencontres**

*13-6 Si la rencontre doit se dérouler sur un stade ou en salle multi-sports en même temps qu'une autre manifestation sportive, il appartient à l'équipe recevante de prendre toutes les dispositions pour que la rencontre de Basket-ball se déroule à l'heure prévue. Un groupement sportif contrevenant aux dits règlements s'expose au forfait de son équipe concernée.*

*14-2 Mise à part le cas prévu à l'article 13-5, toute demande de changement d'horaire (date) est autorisée sous réserve que la demande ne parvienne au comité 21 jours minimums avant la date de la rencontre. Le non-respect des délais entraînera des sanctions financières (conformément au règlement financier). Tout changement d'horaire demandé dans les 8 jours francs à la date prévue sera automatiquement refusé (A titre d'exemple : pour un changement d'horaire d'une rencontre prévue le samedi, la demande doit être parvenue au responsable de la CS au plus tard le jeudi de la semaine précédente).*

**Dossier SMH17:** CMHA N° 326 du 13/01/2013, FABREGUES 2/ AGDE 2, l'équipe d'AGDE a déclaré forfait .

Décision de la CS : Rencontre perdue par forfait pour AGDE 2, pénalité financière de 50 € et zéro point au classement. Le match retour aura lieu à FABREGUES.

**Dossier SF 10 :** SFPE 814 du 24/11/2012 CAB Montpellier 64 – Montady 54. Feuille toujours non transmise au 18/01/2013. Rencontre initialement remportée par CAB Montpellier.

Décision de la CS : Pour non-réception de la feuille de marque dans un délai de quatre semaines après la rencontre, celle-ci est perdue par pénalité pour **CAB Montpellier**, zéro point au classement et pénalité financière de 15 € (art 18-10).

**Dossier SF 11 :** SFPE 725 du 19/01/2013 Carcassonne – Fabrègues. L'arbitre étant mineur, a refusé d'arbitrer seul la rencontre.

Décision de la CS : L'arbitre s'étant abstenu d'arbitrer la rencontre, conformément aux articles 19 du règlement sportif et notamment les articles 19-6 et 19-9. Les 2 équipes ont match perdu par pénalité, zéro point au classement et pénalité financière de 15 € chacune.

**Dossier SF 12 :** SFPE 829 du 26/01/2013 Florensac – SO Carcassonne. L'équipe de Carcassonne ne s'est pas déplacée.

Décision de la CS : Rencontre perdue par forfait pour SO Carcassonne, zéro point au classement et pénalité financière de 100 €, remboursement des frais d'arbitrage éventuels.

## **Catégories U 17 M / (U17F COUPE)**

**Dossier CM8: U17** N° 537 du 13/01/2013, PEROLS BASKET/CASTELNAU, le joueur FERRANDO P de PEROLS BASKET ne peut pas être identifié : FERRANDO Philippe ou Pierre ? D'autant que le N° de licence porté sur la feuille de match ne correspond ni à FERRANDO Philippe ni à FERRANDO Pierre.

**Décision de la CS :** Rencontre perdue par pénalité pour PEROLS BASKET, pénalité financière de 15 € et zéro point au classement

**Dossier CM9: U17** N° 540 du 27/01/2013, ABSSL / LUNEL VIEL, L'équipe de LUNEL VIEL ne s'est pas déplacée pour jouer la rencontre

**Décision de la CS :** Rencontre perdue par forfait pour LUNEL VIEL, pénalité financière de 50 € et zéro point au classement.

**Dossier CM10: U17** N° 542 du 27/01/2013, PEROLS BASKET/ASC BEZIERS le joueur FERRANDO P de PEROLS BASKET ne peut pas être identifié : FERRANDO Philippe ou Pierre ? D'autant que le N° de licence porté sur la feuille de match ne correspond ni à FERRANDO Philippe ni à FERRANDO Pierre.

**Décision de la CS :** Rencontre perdue par pénalité pour PEROLS BASKET, pénalité financière de 15 € et zéro point au classement

## **Catégories U 13**

**Dossier BM17 –U13-R7005** du 12/01/2013 – SJVBA / BP LUNEL 2 Le joueur SAGGIO (BC022016) de SJVBA n'est pas surclassé le jour de la rencontre.

Décision de la CS : Rencontre perdue par pénalité pour SJBVA, zéro point au classement et 15€ de pénalité financière.

**Dossier BM18-U13-R7103** du 12/01/2013 – PEROLS / MAUGUIO 2 Les joueurs RAZIMBAUD (BC026486) et PERDRIEL (BC031325) de PEROLS ne sont pas surclassés au jour de la rencontre.

Décision de la CS : Rencontre perdue par pénalité pour PEROLS, zéro point au classement et pénalité financière de 30€.

# FFBB – COMITÉ DIRECTEUR DE L'HÉRAULT

---

**Dossier BM19-U13-R7015** du 19/01/2013 – CAB 2 / ASPTT MONTPELLIER Le joueur MURGIA (BC016671) de CAB est un joueur brûlé sur l'équipe 1.

Décision de la CS : zéro point au classement et pénalité financière de 15 €

**Dossier BM20-U13-R7109** du 19/01/2013- FRONTIGNAN 2 / PEROLS Les joueurs RAZIMBAUD (BC026486) et PERDRIEL (BC031325) de PEROLS ne sont pas surclassés au jour de la rencontre.

Décision de la CS : Rencontre perdue par pénalité pour PEROLS, zéro point au classement et pénalité financière de 30€.

## Catégories U 11 F

Joueuses figées par la commission sportive

BLANQUART	Agathe	BC039190	BLMA 2
BOISSIERE	Elsa	BC037508	BLMA 2
BOISSON	Maloe	BC026345	BLMA 2
BOSONI	Ines	BC026831	BLMA 2
GODET	Aurelie	BC039164	BLMA 2
LEMONON	Morgane	BC029772	BLMA 2
MANADE	Jeanne	BC026356	BLMA 2
MONDESIR	Isis	BC039191	BLMA 2

AUDOUIN	Margaux	BC030085	BLMA 1
DIGUET	Lilou	BC030086	BLMA 1
GALLY	Clara	BC037551	BLMA 1
GORI	Maeva	BC026799	BLMA 1
HUBAC COURTINES	Solene	BC030948	BLMA 1
NYEBE	Carla	BC038234	BLMA 1
SARI	Emma	BC039207	BLMA 1

## COUPE DE L'HÉRAULT

### CATEGORIE U17 F :

Forfait de AS ST GILLOISE : FRONTIGNAN 1 est qualifié pour les ¼ de finale.

Forfait de ABSSL : ASC BEZIERS 1 est qualifié pour les ¼ de finale.

### CATEGORIE U13 M :

Forfait de SJVBA2 : MAUGUIO 1 est qualifié pour les ¼ de finale

## TOURNOIS autorisés sans réserve par le CD34

CLUBS	DATES	SM	SF	CM	CF	MM	MF	BM	BF	PM	PF	MP	BABY
St JEAN de VEDAS	23/02/13											X	X
ASC BEZIERS	01/05/13							X	X	X	X	X	X
PTT MONTPELLIER	15/06/13	X	X										
BLMA	25/05/13									X		X	X
BP LUNEL	18.19.20 mai 13	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X